



Quelques rappels sur le fonctionnement des délégations	2
Page d'accueil de DELEG-CE (menu)	3
<ul> <li>2.1 Page d'accueil d'un profil Directeur d'établissement et Adjoint (« DIR »)</li> <li>2.2 Page d'accueil d'un profil Agent comptable (« ACP »)</li> <li>2.3 Page d'accueil d'un profil Directeur de Centre d'Informations et d'Orientation (« DIO »)</li> </ul>	3 4 4
La délégation par ressource	5
3.1 Ajout de délégations	6
<ul><li>3.2 Suppression de délégations</li><li>3.3 Affichage des délégations créées par un autre directeur</li></ul>	7 8
La délégation par personne	9
4.1 Recherche d'une personne	9
4.2 Création et suppression de délégations	10
La gestion des utilisateurs	11
5.1 Ajout d'un utilisateur	12
5.3 Suppression d'un compte utilisateur	15
La gestion des boîtes aux lettres	16
<ul> <li>6.1 Ajout d'une boîte aux lettres</li> <li>6.2 Modification d'une boîte aux lettres</li> <li>6.3 Suppression d'une boîte aux lettres</li> </ul>	17 19 20
	Quelques rappels sur le fonctionnement des délégations         Page d'accueil de DELEG-CE (menu)





### 1 Quelques rappels sur le fonctionnement des délégations

- Vous ne pouvez déléguer que des droits dont vous êtes titulaires. Seules les ressources/applications pour lesquelles vous êtes habilités sont donc délégables. Vous êtes seul responsable de cette action. Il est toujours possible de supprimer une délégation accordée précédemment.
- Toutefois, certaines applications auxquelles vous avez accès ne sont pas délégables : c'est par exemple le cas de DELEG-CE !
- Certaines ressources ne nécessitent pas de délégation car elles sont accessibles à tous les utilisateurs ayant accès à ARENA : c'est par exemple le cas des ressources du domaine « Formation à distance ».
- Tous les personnels de direction responsables des mêmes établissements (Personnels de direction et leurs adjoints) ont les mêmes droits.
- Les Agents Comptables et les Directeurs de CIO, peuvent aussi déléguer les applications pour lesquelles ils sont habilités.
- Les délégations portent sur des ressources applicatives: les applications sont en effet souvent découpées en modules, chacun d'entre eux pouvant faire l'objet d'une délégation. Chaque ressource est donc gérée séparément: pour une application, on peut avoir par exemple, un module de consultation et un module de mise à jour. Selon le découpage des applications, il est donc nécessaire de déléguer plusieurs ressources pour donner les droits complets sur la totalité de l'application.
- Une délégation est aussi définie par un périmètre de données accessibles. Le périmètre est toujours défini par un établissement. Chaque combinaison « ressource/périmètre sur un établissement » est gérée séparément. La conséquence : autant de délégation à créer que de combinaisons pour lesquelles vous souhaitez donner des accès.
- Les périmètres possibles peuvent être différents selon les applications. Ainsi, par exemple, pour scolarité du 2d degré seules les UAJ auxquelles vous avez accès peuvent constituer un périmètre et pour STS, les périmètres possibles sont les UAA.

Une délégation = Une personne + une ressource applicative + un Périmètre (un établissement)





- 2 Page d'accueil de DELEG-CE (menu)
  - 2.1 Page d'accueil d'un profil Directeur d'établissement et Adjoint (« DIR »)



**Dernière connexion :** A chaque connexion, l'application stocke la date et l'heure de la connexion.

A toute nouvelle connexion, les dates et heures stockées de la connexion précédente sont affichées.





# 2.2 Page d'accueil d'un profil Agent comptable (« ACP »)

Le profil Agent Comptable n'a accès qu'aux fonctions de Délégation par Ressource et de Délégation par Personne.

É		Délégation - Agent Comptable
IDV.fr	Délégation par Ressource	Choisissez le domaine puis l'application souhaités :
www.education.g	Délégation par Personne	

2.3 Page d'accueil d'un profil Directeur de Centre d'Informations et d'Orientation (« DIO »)

Le profil Directeur de Centre d'Informations et d'orientation n'a accès qu'aux fonctions de Délégation par Ressource et de Délégation par Personne.







#### 3 La délégation par ressource







#### 3.1 Ajout de délégations





académ e

13/12/2011



#### 3.2 Suppression de délégations

Lorsque vous cliquez sur le bouton <sup>(2)</sup>, une fenêtre vous permettant de confirmer (ou d'annuler) votre demande de suppression de délégation s'affiche.





# 3.3 Affichage des délégations créées par un autre directeur

Pour un même établissement, le directeur et son adjoint, peuvent décider de créer des délégations.

Lorsqu'une délégation a été créée par l'autre directeur, elles sont marquées d'un icône 🔍 qui informe sur leur origine.

Scolarité du 2nd degré - Base élèves établ				
	issement (BEE)	BEE - Mise à jour	afficher	
Délégations existent actuellement pour o ous pouvez filtrer la liste par : établist (Tous)	sette ressource.	type de personne (Tous)	filtrer	
				•
nom 🛦 🔻	type ▲ ¥	délégué le ▲ ▼	périmètre	Ð
nom 🛦 🔻	type ▲ ▼ Enseignant	dèlégué le ▲ ▼ 12/09/2011	périmètre 0650029D(UAJ)	÷
nom 🛦 🔻	type ▲ ▼ Enseignant Non Enselgnant	délégué le ▲ ▼ 12/09/2011 27/07/2011	périmètre 0650029D(UAJ)	÷

Rappel : Le directeur adjoint peut déléguer une ou plusieurs ressources/applications au même titre qu'un directeur principal.





#### 4 La délégation par personne

La délégation par personne va permettre de **déléguer simultanément une ou plusieurs ressources** à une personne. Cette fonctionnalité permet aussi de **consulter et mettre à jour** les différentes délégations déjà accordées à un agent. Les personnes accessibles par cet écran sont celles qui sont affectées dans l'un des établissements que vous gérez. Les utilisateurs que vous avez créés par la fonctionnalité « Gestion des Utilisateurs » apparaissent aussi dans cette liste.

# 4.1 Recherche d'une personne







## 4.2 Création et suppression de délégations

	Leiégation pour l'établissement <sup>C</sup> 0650029D(UAJ) <sup>©</sup> 0650034J(UA	J) <sup>C</sup> 0650472K(UAA)	ement périmètre p liser des délégations	our lequel vous (*)
Cliquez sur un domaine pour le déplier. Vous pourrez ainsi visualiser les sous- domaines correspondants. Cliquez à nouveau pour le replier.	Il y a 2 délégations pour cette personne, dans 3 domaines.	1 / 21 délég 1 / 6 délég	ation(s) (Coch ation(s) (Coch des délég supp	lez directement les cases ressources pour créer la gation. La décocher pour rimer la délégation.
$\frown$	Commun Nomenclatures Administration Téléservices SCONET Gestion financière des élèves SCONET Suivi de l'orientation (SDO) SCONET Absences SCONET Notes Affectation des élèves	0 / 2 délég 0 / 3 délég 0 / 4 délég 0 / 4 délég 0 / 2 délég	pation(s) pation(s)	z la case d'un sous- ne pour déléguer l'ensemble essources qui y sont liées. ner pour supprimer les tions sur toutes les rces du sous-domaine.
3 Cliquez sur un sous-domaine pour afficher les ressources correspondantes. Cliquez à nouveau pour les masquer.	STRUCTURES FT SERVICES     Structures et services     STS WEB - Mise à jour     STS WEB - Consultation     GESTION DES PERSONNELS ET PAIE     va	1 / 2 délég 1 / 2 délég 0 / 12 délég Nider annuler	pation(s) pation	ez la case d'un domaine pour Jer l'ensemble des ressources à ce domaine. Décocher pour imer les délégations sur mble du domaine.
	Validez et sauvegardez vos changements (création et /ou suppression de délégations)	Annulez les manipulations = Sortie de cet écran sans mise à jour		

(\*) Selon les établissements choisis en périmètre, la liste des domaines/Sous-domaines et applications sera différente ! ! Ainsi, si vous cliquez sur un établissement de type UAA, seuls les domaines qui comportent des applications gérées par UAA s'afficheront !





#### 5 La gestion des utilisateurs

La plupart des utilisateurs à qui on va donner délégation sont connus de nos systèmes d'information de gestion de ressources humaines. Toutefois, certaines personnes exercent dans vos établissements sans être gérés dans les bases de gestion académiques : ce sont essentiellement les personnes recrutées par le dispositif des contrats aidés et les TOS gérés par les collectivités. Pour ces cas, il est possible de créer des « comptes utilisateurs ». Une fois leur compte créé, vous pourrez leur attribuer les délégations adéquates.







# 5.1 Ajout d'un utilisateur

Cliquez sur le bouton 🔁 pour ajouter un nouvel utilisateur. Lors de la création, on génère un identifiant de connexion et aussi une boite de messagerie.



<u>Attention</u> : il est important de prêter attention à la saisie du **nom** et du **prénom** car les valeurs de ces champs **ne sont plus modifiables après la validation du nouvel utilisateur** (Nom et prénom sont en effet les futurs identifiants du compte utilisateur). Même remarque sur l'établissement de rattachement : cette information n'est pas modifiable après validation.

En cas d'erreur, il faudra supprimer le compte erroné, puis refaire une création avec le nom/prénom et établissement corrects.





Une fois le compte crée, il faut communiquer à l'intéressé son login(uid) et le mot de passe, c'est avec ces informations de connexion qu'il va s'authentifier dans le portail ARENA : pour cela, utiliser le bouton [**imprimer**] avant de fermer la fenêtre qui apparait à la validation.







#### 5.2 Modification d'un compte utilisateur

Cliquez sur le bouton modifier pour modifier les informations d'un compte utilisateur



Après validation de la modification, il est à nouveau possible de demander une édition de la fiche « utilisateur » selon les mêmes modalités que lors de la création.





### 5.3 Suppression d'un compte utilisateur

Pour supprimer un compte utilisateur, vous cliquez sur le bouton 🕸.

L'application fait alors apparaître une fenêtre permettant de valider ou d'annuler la suppression.

Gestion des	Utilisateurs					
1 utilisateur a été défir Vous pouvez filtrer la l Accès délégation par pers	ni liste par : nom conne en cliquant sur le nor	établissement (Tous) 💌	et/ou type (Tous)	filtrer		
nom ▲ ▼ DUBOIS, Jacques	login (uid) êtes vous sur de voulo	bupprimer un utilisat bir supprimer l'utilisateur DUI valider annuler	tupe ▲ ▼ EUF BOIS, Jacques ?	expire le ▲ ▼ 31/08/2012	établissement ▲ ▼ 0820029L(UAJ)	endifier

Cliquer sur **valider** pour confirmer la suppression définitive du compte.





#### 6 La gestion des boîtes aux lettres

Les boites aux lettres génériques sont utilisées par l'équipe de vie scolaire : elles peuvent être utilisées dans le cadre des applications Scolarité 2d degré comme « Absences » par exemple. Ces boites de messagerie sont toujours constituées ainsi :

« vie-scolaireNuméro d'ordre. No établissement@ac-votre académie.fr »

Lorsque vous cliquez sur le lien « Gestion des Boîtes aux Lettres », l'application affiche la liste des boîtes aux lettres déjà définies. Cette liste est vide si aucune boîte aux lettres n'a été préalablement créée.







#### 6.1 Ajout d'une boîte aux lettres

Cliquez sur l'icône 🗈 pour créer une nouvelle boîte aux lettres. Une fenêtre dans laquelle vous pouvez saisir les paramètres de la boîte aux lettres à créer s'affiche.



# Gestion des Boîtes aux Lettres

6 BAL ont été définies







Après avoir validé la création de la boite aux lettres, avec le bouton [**imprimer**], il est possible de préparer une édition pour informer l'utilisateur des caractéristiques de la boite.







#### 6.2 Modification d'une boîte aux lettres

Cliquez sur l'icône modifier pour modifier une boîte aux lettres existantes. Seul le mot de passe est modifiable.

Délégatio	n - Chef Eta	ablissement	t	Dernière connexion	aide   contact   quitt l le 13/10/2011 à 17:
Gestion des B	oîtes aux Lettres				
établissement ⊾ ▼	type ▲ ▼	mail			Đ
0650029D(UAJ)	CPE	vie-scolaire1.065002	29D@ac-toulouse.fr		modifier 🐼
0650034J(UAJ)	Мс	difier une BAL	îr		modifier 🐼
0650034J(UAJ) 0650034J(UAJ)	établissemen type	t 0650029D 🗸	îr îr		modifier 🐼
0650034J(UAJ) 0650034J(UAJ)	mai mot de passe (laisser vide pour le laisser inchangé mot de passe (confirmation	l vie-scolaire1.0650029D@ac	-toulouse.fr ir → Seul le mot de passe	e est modifiable	modifier 🐼
	v	ralider annuler			





## 6.3 Suppression d'une boîte aux lettres

Pour supprimer une boîte aux lettres, cliquez sur le bouton 😵. Le système affiche alors une fenêtre permettant de valider ou d'annuler l'opération.

établissement 🔺 🔻	type 🛦 🔻	mail	
0650029D(UAJ)	CPE	vie-scolaire1.0650029D@ac-tou	ulouse.fr modifier
0650034J(UAJ)	CPE	vie-scolaire2.0650034.l@ac-tou	louse fr modifier
0650034J(UAJ)	Supprime	r une Boite aux Lettres	ir modifier
0650034J(UAJ)	êtes vous sur de vouloir la bo vie-scolaire1.0650029D@a	ite aux lettres c-toulouse.fr ?	r modifier
0650034J(UAJ)		ralider annuler	ir modifier
06500341/1141)	CPE	vie-scolaire6.0650034.l@ac.tou	louse fr modifier

Cliquer sur valider pour confirmer la suppression définitive de la boite aux lettres.